



RÈGLEMENT COMMUN

CanO RandO Loire (2026)

En cas de non-respect du présent règlement, la responsabilité des organisateurs ne saurait être engagée.

En vous inscrivant à l'un des parcours, vous attestez savoir nager et être en bonne santé le jour de la randonnée (17/05/2026)

La date limite pour les inscriptions est fixée au : **Vendredi 15 mai 2026**

Sommaire

RÈGLES GÉNÉRALES	2
CONFIRMATION DES INSCRIPTIONS	2
CONDITIONS D'INSCRIPTION	2
MATERIELS ET ÉQUIPEMENTS	3
DROIT À L'IMAGE	5
DESCRIPTION DU PARCOURS	5
CHALLENGE EQUIPES (ASSOCIATIONS, ENTREPRISES, COLLECTIVITES, FAMILLES ET GROUPES D'AMIS	6
SÉCURITÉ	6
ANNULATION	7
CONSIGNES ENVIRONNEMENTALES	7



RÈGLES GÉNÉRALES

Ce règlement est commun aux parcours organisés par l'association Base de Loisirs Loire Forez (B2LF) :

Dimanche 17 mai 2026 :

- « LE DEFI » 35 Km (Saint-Just-Saint-Rambert à Feurs) à partir de 12ans.
- « LE SPORTIF » 22 Km (Saint-Just-Saint-Rambert à Montrond-Les-Bains) à partir de 12 ans.
- « LE DECOUVERTE » et « TANDEM PARACANOE » 11 Km (Saint-Just-Saint-Rambert à Veauchette) à partir de 8 ans.
- Challenge Équipes (Associations, collectivités, entreprises, familles et amis ...)

Il n'y a pas de limite de participants lorsqu'ils viennent avec leurs propres embarcations.

Pour les participants sans embarcation, la limite est de 100 embarcations biplaces et 30 embarcations monoplaces fournies par l'organisateur (proposées en supplément à l'inscription).

-Un ravitaillement vous sera proposé lors du débarquement à Veauchette, Montrond et Feurs.

-Une collation gratuite vous sera servie sur plateau à votre retour à la base de Loisirs (en échange du bracelet que vous recevrez lors de votre confirmation d'inscription le jour J).

Une buvette sur place vous proposera boissons, crêpes...tout au long de la journée

-Des tables seront à votre disposition.

CONFIRMATION DES INSCRIPTIONS

Confirmation obligatoire le **dimanche 17 mai 2026** de 7h30 à 8h30 à la Base de Loisirs Loire Forez (Saint-Just-Saint-Rambert).

PAS D'INSCRIPTIONS LE JOUR DE LA MANIFESTATION.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les inscriptions et paiements sont à faire exclusivement sur le site internet de la Base de Loisirs Loire Forez : <https://www.b2lf.com/>

Un lien Hello Asso permet de réaliser son inscription. Par mail à l'adresse suivante : b2lf.evenements@gmail.com il faudra transmettre une copie de sa licence (pour les licenciés FFCK) et une pièce d'identité pour que son inscription soit prise en compte.



Pour les participants Tandem Paracanoë et Challenge Équipe, un lien spécifique est disponible sur le site de la Base de Loisirs pour s'inscrire.

Aucune inscription postale ne sera acceptée et pas d'inscription possible le jour de la manifestation.

Documents à fournir pour participer à l'un des parcours :

- Une pièce d'identité (recto-verso) à envoyer par email avant le vendredi 15 mai 2026 : b2lf.evenements@gmail.com
- **Tarifs Cano Rand Loire**

Formules	Inscriptions par embarcation
Kayak Monoplace Personnel	15 €
Kayak Biplace Personnel	30 €
Kayak Biplace Para canoë Personnel	20 €
Kayak Biplace Location	55 €
Kayak Biplace Para canoë Location	25 €
Kayak Monoplace Location	25 €
Challenge équipes : 55€	
Embarcation lourde (C9, etc...) : 10€ / personne (Un C9 = 90€)	



MATERIELS ET ÉQUIPEMENTS

• Pour les participants ne possédant pas d'embarcation :

- L'organisation fourni le bateau biplace, les pagaies ainsi que les gilets aux normes CE.
- **Le matériel à prévoir :**
 - Chaussures fermées
 - Tenue adaptée (coupe-vent, short de bain et/ou collant de course à pied)
 - Eau et vivres de course (barres de céréales, etc...)
 - Attention aucun bidon étanche ne sera fourni (prévoir sac à dos avec sac congélation à l'intérieur ou un sac étanche, possibilité d'attacher le sac au bateau.

• Pour les participants possédant une embarcation :

- Bateaux insubmersibles (gonflable uniquement sur le 11Km)
Stand up Paddle autorisés (rigides ou gonflables) et C9
L'organisateur se réserve le droit d'interdire le départ à un bateau ne respectant pas les normes en vigueur (consultation Code du Sport : <https://www.ffck.org/wpcontent/uploads/2023/10/AFFICHE-SECURITE-FORMAT-A3-MAJ271023.pdf>)
- Gilets aux normes CE
- Casques aux normes CE (embarcation pontée) -
- **Le matériel à prévoir :**
 - Chaussures fermées
 - Tenue adaptée (coupe-vent, short de bain et/ou collant de course à pied)
 - ☞ Eau et vivres de course (barres de céréales, etc...)
 - Attention aucun bidon étanche ne sera fourni (prévoir sac à dos avec sac congélation à l'intérieur ou un sac étanche, possibilité d'attacher le sac au bateau.



DROIT À L'IMAGE

L'acceptation du présent règlement implique que le participant donne son accord à l'organisation du Cano Rando Loire pour qu'elle utilise son image (photos et vidéos de l'évènement) pour sa promotion et la diffusion de son image sous toutes ses formes (vidéos, journaux, internet, etc...).

DESCRIPTION DES PARCOURS

- **LE DEFI 35 Km** (Saint-Just-Saint-Rambert à Feurs)

Départ mass start sous le Pont du Docteur Jean Alligier (Saint-Just Saint-Rambert) à 9h30. Le débit de la Loire sera régulé à 35 m³/s (EDF Barrage de Grangent). Le parcours alterne entre des zones faciles de classe I et des zones moyennement difficiles de classe II. L'arrivée se fera à Feurs en rive droite.

Information importante :

Des temps barrières seront mis en place à Veauchette (11h30) et Montrond-les-Bains (13h30).

- **LE SPORTIF 22 Km** (Saint-Just-Saint-Rambert à Montrond-les-Bains)

Départ mass start sous le Pont du Docteur Jean Alligier (Saint-Just Saint-Rambert) à 9h30. Le débit de la Loire sera régulé à 35 m³/s (EDF Barrage de Grangent). Le parcours alterne entre des zones faciles de classe I et des zones moyennement difficiles de classe II. L'arrivée se fera à Montrond-les-Bains en rive gauche.

Information importante :

Un temps barrière sera mis en place à Veauchette (11h30)

- **DECOUVERTE ET TANDEM PARACANOË 11 Km** (Saint-Just-Saint-Rambert à Veauchette)

Départ mass start sous le Pont du Docteur Jean Alligier (Saint-Just Saint-Rambert) à 9h30. Le débit de la Loire sera régulé à 35 m³/s EDF Barrage de Grangent). Le parcours alterne entre des zones faciles de classe I et des zones moyennement difficiles de classe II. L'arrivée se fera à Veauchette en rive gauche.



CHALLENGE EQUIPES (ASSOCIATIONS, ENTREPRISES, COLLECTIVITES, FAMILLES ET AMIS)

Nouveauté de la 4^{ème} édition, un challenge réservé aux équipes est mis en place. Ce challenge s'adresse aux entreprises, collectivités, associations et groupes d'amis. Chaque organisation inscrit autant de binômes qu'elle le souhaite (avec un minimum de 3 binômes). Le classement se faisant au nombre de kilomètres parcourus cumulés par les équipes, les binômes peuvent donc choisir de débarquer à Veauchette, Montrond-les-Bains ou Feurs. L'équipe gagnante sera celle qui aura parcouru le plus de kilomètres cumulés. Un lien Hello Asso spécifique sera proposé sur le site de la Base de Loisirs pour s'inscrire : <https://www.b2lf.com/>.

SÉCURITÉ

- Parcours en autonomie sans assistance
- En vous inscrivant à la présente manifestation, vous attestez de votre capacité à savoir nager 25m et de votre bonne santé physique le jour de la manifestation (dimanche 17 mai 2026).
- Les mineurs doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte responsable.
- L'âge minimum pour participer est de 8 ans (parcours découverte).



ANNULATION

- En cas d'annulation par l'organisateur (conditions météo ou hydrologique), vous aurez le choix de reporter votre inscription à l'édition suivante ou de vous faire rembourser 80% des droits d'inscription (hors option et frais de dossier internet).
- En cas d'annulation de votre part l'organisateur ne vous remboursera aucun frais mais un échange est possible avec un autre participant.

CONSIGNES ENVIRONNEMENTALES

Le CanO RandO Loire s'effectue sur le fleuve Loire. Au cours de votre descente vous aurez l'occasion de traverser des zones protégées (Natura 2000, Ecopôle du Forez). Durant les différents parcours vous aurez peut-être l'occasion de voir des Hérons cendrés, Canards col-vert, Castors d'Europe.... Nous vous demanderons donc ne pas déranger la faune tout au long de l'épreuve.



De plus chaque participant est prié de gérer ses déchets tout au long de la descente et de les jeter dans les poubelles prévues à l'arrivée.



En cas de non-respect du présent règlement, la responsabilité des organisateurs ne saurait être engagée.